La Châtaigne N° 25 (p.8)

Politique [1]
24.09.2020
Quartier Sous-Gare
Pourquoi tant de mépris ?

Le conseil municipal considère-t-il vraiment le quartier sous-gare comme faisant partie intégrante de notre ville ? La question mérite d'être posée lorsqu'on sait que les élus désirent supprimer le passage à niveau de la gare CFF, sans le remplacer par un passage sous-voies accessible aux automobiles et minibus.

Cette disposition a été prise par quelques élus, lors de la rédaction d'un cahier des charges. Il concernait, il y a une dizaine d'années, le concours lancé pour l'étude du réaménagement de la place de la gare CFF.

Le conseil municipal n'estime pas utile de revenir sur cette décision dénuée de bon sens.

Sachant qu'un passage sous-voies pour les piétons et les vélos est prévu dans le projet actuel, il semble être du domaine du possible d'en prévoir un autre, de hauteur identique (soit environ 2,20m), pour les automobiles et minibus. Les rampes amenant à l'édifice seraient ainsi limitées, et comparables à l'accès du parking souterrain d'un immeuble.

Sur ce sujet, la municipalité fait la sourde oreille, n'hésitant pas à s'engager contre la volonté majoritaire de l'importante population du quartier sous-gare. Et cela, sans aucune justification ni le moindre réexamen du projet.

À l'heure où nos édiles parlent d'une fusion Monthey – Collombey, vouloir couper de la sorte la ville en deux, sur l'axe important de l'Avenue de la Gare, constitue une grave hérésie. En plus de négliger un développement harmonieux, cette disposition, qui manque cruellement de vision à long terme, pousserait les habitants de Sous-gare à délaisser davantage encore notre centre-ville.

QUARTIER SOUS-GARE

Pourquoi tant de mépris ?

Dans le cadre du réaménagement de la place de la gare CFF, les élus désirent supprimer le passage à niveau de la gare CFF, sans le remplacer par un passage sous-voies accessible aux automobiles et minibus.

Cette disposition a été prise par quelques élus, lors de la rédaction d'un cahier des charges. Il concernait, il y a une dizaine d'années, le concours lancé pour l'étude du réaménagement de la place de la gare CFF.

Le conseil municipal n'estime pas utile de revenir sur cette décision dénuée de bon sens.

Sachant qu'un passage sous-voies pour les piétons et les vélos est prévu dans le projet actuel, il semble être du domaine du possible d'en prévoir un autre, de hauteur identique (soit environ 2,20m), pour les automobiles et minibus. Les rampes amenant à l'édifice seraient ainsi limitées, et comparables à l'accès du parking souterrain d'un immeuble.

Sur ce sujet, la municipalité fait la sourde oreille, n'hésitant pas à s'engager contre la volonté majoritaire de l'importante population du quartier sous-gare. Et cela, sans aucune justification ni le moindre réexamen du projet.

À l'heure où nos édiles parlent d'une fusion Monthey – Collombey, vouloir couper de la sorte la ville en deux, sur l'axe important de l'Avenue de la Gare, constitue une grave hérésie. En plus de négliger un développement harmonieux, cette disposition, qui manque cruellement de vision à long terme, pousserait les habitants de Sous-gare à délaisser davantage encore notre centre-ville.

Sachant qu'un passage sous-voies pour les piétons et les vélos est prévu dans le projet actuel, il semble être du domaine du possible d'en prévoir un autre pour les automobiles et minibus.

Source URL: http://www.entente-monthey.ch/content/la-ch%C3%A2taigne-n%C2%B0-25-p8

Links
[1] http://www.entente-monthey.ch/%C3%A9tiquettes/politique